

N/REF : 19/02/2025 8H48 C:000053 I:02606
V/REF : AC/C13002
V/Email reçu le Mercredi 19/02/2025 à 8H48

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. CVE
IMMEUBLE : COULEE VERTE -CVE
2/4, ALLEE DU TALWEG
.
35590 LA CHAPELLE THOUARULT

Rennes, le 26 Mars 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005-Lot9 Villejean
LOCALISATION : ALLEE 2,4 TALWEG - PARTIES COMMUNES M.DOBE 06 24 05 49 53
LOCAL MENAGE
MOTIF : ABSENCE D'EAU
Donneur d'ordre : Mme A. CASAERT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 27/02
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DU LOCAL MENAGE
CONSTAT : ABSENCE D'EAU CHAUDE, PRÉVOIR RÉFECTION VIDANGE ET
REEMPLACEMENT DE DEUX ROBINETS DE PUISAGE
TENTATIVE DE COUPURE D'EAU : COUPURE D'EAU IMPOSSIBLE, LA VANNE QUI
ALIMENTE LE LOCAL MENAGE EST CASSÉE
NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 13/03
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
MISE EN PLACE D'UN AFFICHAGE COUPURE D'EAU

INTERVENTION DU 18/03
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
COUPURE D'EAU
REEMPLACEMENT D'UN ROBINET DE PUISAGE DANS LE LOCAL DU BATIMENT 4
REEMPLACEMENT DE DEUX ROBINETS DE PUISAGE DANS LE LOCAL DU BATIMENT 2
REEMPLACEMENT DU VIDAGE DANS LE LOCAL DU BATIMENT 2
REFECTION PVC
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
REPLI DU MATERIEL ET FIN DE CHANTIER

MG LCOMPTER Email envoyé le 20/03/25 a 16H54 Mme A. CASAERT

MB LGESTION EMAIL en CC le 05/03/25 a 11H38 acasaert@aiguillon.com

MB LGESTION Email envoyé le 05/03/25 a 11H38 M. E ROCHE

MG LGESTION Email envoyé le 27/02/25 a 12H24 Mme A. CASAERT

MERCI DE NOUS INDIQUER OU SE SITUE LA VANNE DE COUPURE D'EAU GÉNÉRALE
PRÉVOIR REMPLACEMENT DE LA VANNE DÉFECTUEUSE DU LOCAL MENAGE
PRÉVOIR REPRISE VIDANGE ET REMPLACEMENT DES DEUX ROBINETS DE PUISAGE
DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
2,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU le 27/02	1	50,00		100,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	1	20,00		20,00
3,00	PBL031-Répar.Rob.indépendant EC/EF	2	40,00		120,00
1,00	PBL095-Rempl.siphon baign./lavabo/évier	2	60,00		60,00
1,00	DEP002-Affichage coupure d'eau le 13/03	4	20,00		20,00
TOTAL H.T.					320,00
T.V.A. a 10,00%					32,00
TOTAL T.T.C.En EURO					352,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.